



Assemblée générale
Fairmont le Château Frontenac, Québec
Vendredi 29 octobre 2021, de 7 h30 à 9 h
Procès-verbal

Présences

- | | |
|---------------------------------|------------------------------|
| 1. Nancy Allen | 18. Sarah Gendron-Perrault |
| 2. Karol-Anne T. Auger | 19. Sandra Côté |
| 3. Josée Beaudoin | 20. Samuel Juteau-Rhéaume |
| 4. Lyne Bellerive | 21. Marc-André Forget |
| 5. Nancy Harvey | 22. France Legault |
| 6. Katya Pelletier | 23. Marie-Ève Bibeau |
| 7. Anne Robitaille | 24. Olivier Bruchesi-Boucher |
| 8. Johnni Samson | 25. Veronique Destrijker |
| 9. Marie Jutras | 26. Chantal Ferland |
| 10. Antoine Dumaine | 27. Alexandra Gagné |
| 11. Catherine Mercure | 28. Émilie Gagnon |
| 12. Camille Robitaille | 29. Valérie Gagnon |
| 13. Dominique Fortier | 30. Camelia Gavris-Baciu |
| 14. Marie-Christine Demers | 31. Marie-Andrée Labbé |
| 15. Alexandre Tremblay-Therrien | 32. Guylaine Laurin |
| 16. Andréanne Desmeules | 33. Stefan Stan |
| 17. Hélène Barriault | |

Présences en lignes :

1. Tommy Bouchard
2. Mario Désilets
3. Martin Faubert
4. Mélanie Huneault
5. Francis Lapointe
6. Joanie Perron
7. Marilène Valcourt

Nomination d'une présidence d'assemblée

Catherine Mercure est nommée présidente d'assemblée.

Camille Robitaille propose.

Nancy Harvey appuie.

Nancy Harvey est nommée directrice d'élection (point 5).

Dominique Fortier propose.

Marie-Christine Demers appuie.

1. Adoption de l'ordre du jour

(Assemblée générale 2021-10-29 : Proposition 1)

Il est proposé que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

Karol-Anne T. Auger propose.

Lyne Bellerive appuie.

Adoptée à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 mai 2021

(Assemblée générale 2021-10-29 : Proposition 2)

Il est proposé que le procès-verbal de l'assemblée générale du 25 mai 2021 soit adopté.

Nancy Allen propose.

Josée Beaudoin appuie.

Adoptée à l'unanimité.

3. Présentation du rapport annuel 2020-2021

Katya Pelletier, présidente, présente le rapport annuel. Le rapport annuel complet est disponible sur le site internet de l'AQPF.

(Assemblée générale 2021-10-29 : Proposition 3)

Il est proposé que le rapport annuel soit adopté.

Nancy Harvey propose.

Lyne Bellerive appuie.

Adoptée à l'unanimité.

4. Présentation et adoption des états financiers

Johnni Samson, trésorier, présente les états financiers.

(Assemblée générale 2021-10-29 : Proposition 4)

Il est proposé que les états financiers soient adoptés.

Alexandre Théoret propose.

Marie-Christine Demers appuie.

Adoptée à l'unanimité.

5. Élections

Postes en élection pour un mandat de un an :

Présidence

- Katya Pelletier pose sa candidature; proposée par Lyne Bellerive et appuyée par Nancy Allen. Élu(e) par acclamation.

Vice-présidence à la pédagogie

- Lyne Bellerive pose sa candidature; proposée par Katya Pelletier et appuyée par Johnni Samson. Élu(e) par acclamation.

Trésorerie

- Johnni Samson pose sa candidature; proposée par Marie Jutras et appuyée par Marie-Christine Demers. Élu(e) par acclamation.

Présidence de la section Québec-et-est-du-Québec

- Josée Beaudoin pose sa candidature; proposée par Nancy Allen et appuyée par Marie Jutras. Élu(e) par acclamation.

Présidence de la section Centre-du-Québec

- Karol-Anne T. Auger pose sa candidature; proposée par elle-même et appuyée par Lyne Bellerive. Élu(e) par acclamation.

Présidence de la section Montréal-et-ouest-du-Québec

- Nancy Allen pose sa candidature; proposée par Josée Beaudoin et appuyée par Anne Robitaille. Élu(e) par acclamation.

Postes en élection pour un mandat de deux ans :

Vice-présidence à l'administration

- Anne Robitaille pose sa candidature; proposée par Nancy Allen et appuyée par Antoine Dumaine. Élu(e) par acclamation.

Vice-présidence aux communications

- Antoine Dumaine pose sa candidature; proposée par Nancy Allen et appuyée par Marie Jutras. Élu(e) par acclamation.

Secrétariat

- Marie Jutras pose sa candidature; proposée par Johnni Samson et appuyée par Anne Robitaille. Élu(e) par acclamation.

6. Discussion

6.1 Intervention conseil administration : La question de la réforme de l'accord du participe passé est un enjeu qui touche particulièrement les enseignants et les enseignantes. En tant qu'association professionnelle ayant pour mission de contribuer à la qualité et à l'amélioration de l'enseignement du français, nous trouvons important de discuter des enjeux avec nos membres et de prendre position sur cette réforme, comme l'ont fait nos collègues de l'Association belge des professeurs de français (ABPF) ainsi que la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), dont l'AQPF fait partie.

(Assemblée générale 2021-10-29 : Proposition 5)

Il est proposé que l'AQPF manifeste son appui à la réforme de l'accord du participe passé* telle que proposée par le Conseil international de la langue française (CILF) et appuyée par la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF).

Andréanne Desmeules propose.

Anne Robitaille appuie.

Karol-Anne T. Auger demande le vote.

22 pour (7 pour en ligne).

Aucun contre.

Une abstention.

Adoptée à l'unanimité.

*Selon cette réforme, tout participe passé conjugué avec l'auxiliaire *être* (pronominal ou non) peut s'accorder avec le sujet et tout participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* peut rester invariable. Pour plus de détails, consultez le <http://participepasse.info/>

(Assemblée générale 2021-10-29 : Proposition 6)

Il est proposé que l'AQPF demande au ministère de l'Éducation de revoir les critères de correction ainsi que les exigences des programmes scolaires en matière d'accord du participe passé.

Marie-Christine Demers propose.

Nancy Harvey appuie.

Adoptée à l'unanimité.

(Assemblée générale 2021-10-29 : Proposition 7)

Il est proposé que l'AQPF participe à la promotion et à la diffusion de la réforme de l'accord du participe passé, notamment sous forme de formation aux membres.

Lyne Bellerive propose.

Dominique Fortier appuie.

Adoptée à l'unanimité.

Intervention de Hélène Barriault.
Intervention de Karol-Anne T. Auger.
Intervention de Sarah Gendron-Perrault.
Intervention de Francis Lapointe.
Intervention de Sandra Côté.

7. Levée de l'assemblée à 8h58

Marie Jutras
Secrétaire